



SENEGAL

Intervention de la délégation sénégalaise

*A l'occasion du débat général de la Commission de
la Population et du développement, consacré au
thème intitulé "L'expérience des Etats en matière de
Population : les Adolescents et les Jeunes".*



Monsieur le Président,

En me réjouissant, au nom de ma délégation, de votre élection à la présidence de la 45^{ème} session de la Commission de la Population et du Développement, je voudrais partager les vœux et l'expérience de mon pays sur le thème du débat intitulé

"Réservoir inépuisable d'énergie et Fer de lance de nos Nations", pour reprendre cette sublime maxime, cette jeunesse reste pourtant aujourd'hui exposée à divers contraintes et défis

Monsieur le Président,

meilleure maîtrise des phénomènes démographiques dans une approche intégrée du développement lui a permis d'amorcer une baisse de la fécondité.

En inscrivant cette volonté politique dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, le Sénégal a pris bien d'autres mesures positives parmi lesquelles la réduction des barrières financières à l'accès aux services de Santé de la Reproduction et l'élargissement de la gamme des méthodes contraceptives.

Celles-ci se sont renforcées par l'application des lois réprimant les mutilations génitales féminines et les violences faites aux femmes, ainsi que de certaines législations

Sous ce rapport, ma délégation estime qu'un accent particulier devrait être mis dans la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des engagements souscrits.

Dans cet ordre d'idées, la délégation sénégalaise, pour conclure, est d'avis qu'il faudrait renforcer et mieux coordonner la coopération internationale dans ce domaine à l'appui des politiques de population, et de veiller à y intégrer pleinement les aspects liés au développement durable.

Je vous remercie.